



Préfecture de la région POITOU-CHARENTES

Tableau d'assemblage Feuille 1/3

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

Document graphique annexé à l'arrêté définissant les zones géographiques au regard de l'archéologie préventive (livre V du Code du Patrimoine)

MONTMOREAU-SAINT-CYBARD 16 230 (Charente)

Seuil C [supérieur à 10000m²]

Zone de saisine A [tout dossier]

Limite administrative communale

Carroyage

© IGN Paris - Scan 25 ® 2001

Date:

Le Préfet de la région Poitou-Charentes

Seuil communal général : supérieur à 30000 m² (en dehors des zones indiquées ci-dessus)





Préfecture de la région POITOU-CHARENTES

Feuille 3/3

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

Document graphique annexé à l'arrêté définissant les zones géographiques au regard de l'archéologie préventive (livre V du Code du Patrimoine)



MONTMOREAU-SAINT-CYBARD 16 230 (Charente)

Seuil C [supérieur à 10000m²]

Zone de saisine A [tout dossier]

Limite administrative communale

© IGN Paris - Scan 25 ® 2001

Date:

Le Préfet de la région Poitou-Charentes

Seuil communal général : supérieur à 30000 m² (en dehors des zones indiquées ci-dessus)





Préfecture de la région POITOU-CHARENTES

Feuille 2/3

Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie

Document graphique annexé à l'arrêté définissant les zones géographiques au regard de l'archéologie préventive (livre V du Code du Patrimoine)

MONTMOREAU-SAINT-CYBARD 16 230 (Charente)

Zone de saisine A [tout dossier]

Seuil C [supérieur à 10000m²]

Carroyage

Limite administrative communale

© IGN Paris - Scan 25 ® 2001

Le Préfet de la région Poitou-Charentes

Date:

Seuil communal général : supérieur à 30000 m² (en dehors des zones indiquées ci-dessus)